PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Frignicourt se sont réunis à la mairie, salle du conseil, à la suite de la convocation adressée le 16 mars 2026, conformément à l'article L.2121-17 du code des collectivités territoriales, et affichée à la porte de la mairie le même jour.

Etaient présents : Mesdames ASLOUDJ Zohran - CHARREAU Estelle - CHIMIACK Pascale - COURVOISIER Audrey - FELICETTI Annick - GADBOIS Catherine - LOUIS Christine - MARET Sophie et Messieurs BROUSSE Yann - CRAVERO Ugo - FAUCHER Pierre - GONZALEZ Emmanuel - LEFORT Patrick - MORI Thierry - RAT Jérôme - ROYNEL Patrick - TROLIO Michel.

Absentes excusées : Mme MARET Valérie pouvoir à Mme CHIMIACK Pascale
Mme CHARDON Amélie pouvoir à Mme MARET Sophie

Secrétaire de séance : M. Emmanuel GONZALEZ

La réunion débute à 19h00 présidée par le doyen d'âge Monsieur Pierre FAUCHER. Un secrétaire de séance est désigné, Monsieur Emmanuel GONZALEZ qui procède à l'appel.

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL

Monsieur FAUCHER déclare les nouveaux membres installés dans leur fonction et je les félicite.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/02/2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur FAUCHER présente les modalités du vote. Un seul candidat se présente, Madame FELICETTI.
Désignation de deux assesseurs : Madame ASLOUDJ et Monsieur MORI.
A l'appel de son nom, chaque conseiller est venu mettre son bulletin dans l'urne.
Suite au dépouillement, 19 voix pour Madame FELICETTI.
Madame FELICETTI est élue maire et l'écharpe lui est remise par le doyen de séance.

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Il est proposé de déterminer à 4 le nombre d'adjoint.
La délibération est adoptée à l'unanimité.

ÉLECTIONS DES ADJOINTS

Les modalités du vote sont présentées par Madame le Maire.
Une seule liste se présente, composée de :
Michel TROLIO – Zohra ASLOUDJ – Jérôme RAT – Pascale CHIMIACK.

A l'appel de son nom, chaque conseiller est venu mettre son bulletin dans l'urne.
Suite au dépouillement, 19 voix pour cette liste, les adjoints sont élus à l'unanimité.

Sous réserve d'approbation par le conseil

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Madame le Maire remet la charte à chaque conseiller et en fait la lecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Secrétaire de séance,
Emmanuel GONZALEZ

Le Maire de Frignicourt,
Annick FELICETTI

Sous réserve d'approbation par le conseil